

COMMUNIQUE DE PRESSE – 29/06/2018

En Seine-Saint-Denis, la misère n'est pas moins pénible sous le soleil

Alors que le mercure grimpe de jour en jour, les esprits s'échauffent sur le plateau téléphonique du 115 de Seine-Saint-Denis. En cause ? La sempiternelle réponse négative apportée aux personnes à la rue qui sollicitent une mise à l'abri. Et pourtant, Interlogement93 l'annonce déjà : la situation devrait dangereusement s'aggraver au cours des prochaines semaines.

Après une augmentation réelle bien que temporaire des capacités de mise à l'abri pendant la période hivernale, les dernières places, prolongées jusqu'au 29 juin pour permettre la recherche de solutions pérennes pour les personnes accueillies, fermeront définitivement ce vendredi. C'est près d'une centaine de personnes qui risquent fatalement de se retrouver à la rue, dont certaines sont soignées pour des maladies chroniques.

Elles viendront, sans aucun doute, s'ajouter à la file d'attente du numéro d'urgence et aux 229 personnes qui sont parvenues à joindre le 115-93 hier, malgré une attente moyenne de près d'une heure, mais n'ont toutefois pas pu obtenir de toit pour la nuit. On aura vu mieux comme destination estivale pour les 97 enfants (dont 21 de moins de trois ans) concernés ce soir-là¹ !

C'est sans compter, la Fondation Abbé Pierre le rappelait mercredi 20 juin, les personnes qui vont se retrouver expulsées pendant l'été, si elles n'ont pas déjà quitté leur logement au profit de solutions de fortune par peur et par découragement.

En Seine-Saint-Denis, qui compte le tiers des interventions effectives de la force publique en Île-de-France (+10% depuis 2013), on dénombre pas moins de 295 ménages expulsés par mois en moyenne², soit a minima 600 personnes. Au 20 juin 2018, 850 personnes étaient déjà mises à l'abri par le 115-93 suite à une expulsion locative.

Or, nombre d'entre eux ont pourtant été reconnus prioritaires et urgents au titre du Dalo et sont dans l'attente d'un relogement par la préfecture, l'Etat contrevenant ainsi à la circulaire Valls-Duflot du 26 octobre 2012. D'autres encore bénéficient de mesures d'accompagnement social (MJAGBR, ASLL, MASP...) visant à prévenir cette rupture et à les aider à sortir de cette mauvaise passe³. En somme, on dépense « *un pognon de dingue* » pour *in fine* abandonner les pauvres à leur misère. Et non, malheureusement, elle n'est pas moins pénible sous le soleil.

Contact presse :

Bénédicte Souben
Responsable animation réseau & communication associative
Interlogement93
reseau@interlogement93.net / 01.41.58.61.49

¹ Données 115-93 pour la journée du 28 juin 2018 – disponibles en annexe

² Moyenne par mois hors trêve hivernale / Données 2016 du Ministère de l'intérieur – disponibles en annexe

³ 94% des procédures sont le fait d'impayés de loyer ou de défaut d'assurance (Données 2016 du Ministère de la Justice). La Fondation Abbé Pierre estime que dans 37% de ces cas, le facteur déclencheur de l'impayé est une perte ou un changement d'emploi (Bilan 2017 de la plateforme « Allô Prévention Expulsion »).

LA JOURNEE DU 28 JUIN 2018 AU 115 DE SEINE-SAINT-DENIS

- Appels reçus : 3428
- Appels décrochés : 416
- Nuitées hôtelières (en personnes) : 9140
- Demandes non pourvues (en personnes) : 229
 - Dont :
 - Hommes isolés : 14
 - Femmes isolées : 22
 - Couples sans enfants : 4
 - Personnes en famille : 189
 - Dont :
 - 97 mineurs (21 enfants de moins de 3 ans)
 - 22 femmes enceintes

FOCUS – Chiffres des procédures d’expulsion en 2016

(Données 2016 – Min Justice et Min Intérieur)

	France	Ile-de-France	Seine-Saint-Denis
Assignations au tribunal pour expulsion	164 378	46 622	8 724 <i>(+ 9,6% depuis 2013)</i>
Décisions de justice prononçant l’expulsion	128 146	35 032	6 516 <i>(+ 10,72% depuis 2013)</i>
Demandes de concours de la force publique	49 688	19 814	3 896 <i>(- 1,22% depuis 2013)</i>
Décisions accordant le CFP	33 495	13 552	3 108 <i>(+ 34,55% depuis 2013)</i>
Interventions effectives de la force publique	15 222	6752	2 069 <i>(+ 10,05% depuis 2013)</i>